

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 49

Artikel: Un revenant en bouteille
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jeunes voisins un seul mot ayant rapport n'auxi femmes, ni à l'amour.

Et je m'en allai en me disant : « Que seront ces hommes-là à cinquante ans ? — Quand on n'a pas un peu trop dans la jeunesse, on court grand risque de n'avoir pas assez dans l'âge mûr. — Le jeune homme trop sage sera un vieillard bien sec et bien dur. »

« *Amo in adolescente quod resecuri possit*, — dit un ancien. — J'aime une jeunesse luxuriante où il y ait à émonder. »

Bambioulès.

Onna fenna qu'avâi on hommo gaillâ soulon, étâi z'ua onna né lo rappertsi pè lo cabaret et dè bio savâi que lo gaillâ n'étâi pas tant conteint et que mormottâvè ein s'ein alleint découtè son majo.

— Qu'avâ-tou fauta dè mè veni çeri, tsanca dè bedouma, se fasâi à sa fenna, que cein ne fâ rein que dè no mettrè pè la leinga dâi dzein !

— Coumeint, bedouma ! se repond la jaqueline ; demeindze, te ne t'és reduit què delon ; d'avant-hiai te n'és reintrâ què hiai ; et sta né te ne sariâ revenu què déman se n'iro pas vegnâ tè vouâiti.

— Te m'eimbète !

On hommo destrâ pourro avâi 'na beinda d'einfants. On dzo que n'avâi quasu rein à l'ão bailli à medzi, l'ão fe : « Baillo on crutz à ti cliâo qu'âodront sè cutsi sein soupa. »

Ma fâi coumeint l'étâi la fâire lo leindéman, on crutz étâi 'na boune affère, et l'alliront ti sè mettrè sur la paillièsse avoué lo crutz ein guise dè soupa. — Mâ lo leindéman matin, lo père qu'avâi fauta dè cé ardzeint l'ão fâ : Ora n'est pas question, cliâo que volliont dédjonnâ dussont payi on crutz, et lè pourro z'infants qu'aviont lo casaquin vouâisu, on dû aboulâ la mounia, que cein a dû férè mau âo vilho, kâ vo sédè : Bailli et rebailli fâ mau âo veintro.

Onna fenna que ne vâo pas que sâi de d'étrè trâo vilhie.

On vilho cocardier dè 60 ans avâi mariâ 'na djeina gaupa, que cein fasâi on pâ mau assorti. Portant d'â premi, l'allâvè prâo bin, mâ ein après, ne sé pas se la gaupa trovâvè se n'hommo trâo vilho, mâ tantiâ que stusse étâi dzalâo qu'on diablo et que commeinçâ à bailli dâi dédzallâies à sa pernetta, que porta pliente âo dzudzo dé pé.

Quand l'est que sont z'u po paraitrè, la climène pliorâvè coumeint on vé et catsivè sa frimousse dein son motchâo dè catsetta, que cein fasâi mau bin dè la vairè.

— N'âi-vo pas vergogne, se fe lo dzudzo âo vilho renitant dè dinsè traitâ 'na pourra djeinna fenna dè 25 ans ?

— Pas onco, monsu lo dzudzo, se fe la gailarda ein sè léveint, y'ein é pî z'u 24 à la St-Metsi.

Et le sè rachité po sè remetrè à remâofâ dein son motchâo.

Nous empruntons à un voyage intéressant de *Marseille à Sanghaï et Yedo*, qui vient de paraître à Paris, un tableau pittoresque de la façon dont les Chinois entendent l'habillement :

Le Chinois ne sait supporter ni le froid, ni la chaleur. Prenez-le au mois de juillet, il est tout nu. Quand viennent les premières fraîcheurs, il met un vêtement. Quinze jours après, il en ajoute un autre, et ainsi de suite ; si bien qu'au mois de janvier il se trouve matelassé à l'épreuve de la balle.

Arrivé au printemps, il ôte la robe de dessus ; mais son logis (s'il en a un) est très restreint. Il a besoin de quelques *sapèques* (la menue monnaie du pays). Or, il y a un mont-de-piété, installé dans une tour carrée bâtie en pierre et en briques, c'est-à-dire à l'abri de l'incendie. Le Chinois y porte son habit et en rapporte de quoi manger. Il fait de même la semaine suivante pour le second habit, et ainsi de suite, à mesure que la chaleur augmente, jusqu'à ce qu'il se trouve à l'état de nature. Alors il tâche de regagner des *sapèques* pour se revêtir à l'automne, et pour recommencer le même manège.

Cueillons encore cet autre renseignement hygiénique sur le baccalauréat chinois :

Cette épreuve qui fonctionne chez nous deux ou trois fois chaque année n'a lieu chez les Chinois que tous les trois ans. Elle se passe dans le *palais des examens*, une des curiosités de Canton. C'est là que se réunissent, à l'époque indiquée, les jeunes Chinois qui concourent pour le grade de bachelier et leurs examinateurs. Il y a 7500 cellules de 2 mètres de long sur 1 mètre de large, qui sont établies à droite et à gauche d'une large chaussée, le long de laquelle circule incessamment un surveillant. Les candidats, soigneusement fouillés, sont enfermés dans leur cellule avec des vivres pour trois jours. Ils ont, pour tout mobilier, une planche pour s'asseoir, et une autre pour écrire ou pour manger.

Bien que le séjour n'y soit pas très prolongé, le confinement, la chaleur, la tension d'esprit font que, lorsqu'au bout des trois jours les officiers préposés à cette fonction viennent recueillir les compositions écrites, ils trouvent toujours morts quelques-uns des candidats. On enfonce alors leur corps dans un trou pratiqué dans la muraille jusqu'à ce que des amis viennent l'enlever. Car en Chine, on peut n'avoir pas d'amis pour vous empêcher de mourir de faim, mais il s'en trouve toujours pour vous enterrer.

Un revenant en bouteille.

La femme d'un vieux paysan de Bulle, nommé Pithou, étant venue à mourir, après avoir tourmenté son mari durant tout le temps du mariage, celui-ci la fit enterrer de son mieux. Il était à peine couché, le soir même des funérailles, qu'il entendit tout à coup dans le grenier, au-dessus de sa tête, un roulement interrompu de temps en temps par un bruit sourd et des cris aigus. Croyant que c'était l'âme de sa femme qui revenait pour lui demander des prières, il se mit à trembler de tous ses membres, et enfonça sa tête sous la couverture, mais chaque fois qui la découvrait, il entendait de nouveau le bruit. Il passa la nuit dans des angoisses inexprimables, récitant des *De Profundis*, et recommandant son âme à Dieu, à la bonne Vierge et à tous les Saints.

Le jour ne fut pas plus tôt arrivé que le bruit cessa, Pithou courut chez ses voisins, et leur raconta son effrayante histoire. Tous furent d'avis que c'était l'âme de la défunte qui revenait pour demander des prières, dont elle devait avoir grand besoin, ajoutèrent-ils mentalement.

L'un de ses voisins lui conseilla de mettre au pied du lit une feuille de papier blanc, une plume et un écritoire, afin que l'âme en peine pût écrire ce qu'elle voulait qu'on fit

pour la faire sortir du Purgatoire; un autre l'engagea à faire dire des messes. Il suivit ces conseils et, ayant fait célébrer une messe pour le repos de l'âme de la défunte, il se coucha un peu rassuré, mais le bruit recommença de plus belle, et le matin Pithou retrouva sa feuille de papier intacte.

Le pauvre homme, pâle et à demi-mort d'effroi, se rendit de nouveau chez ses voisins, et leur apprit l'inefficacité des moyens employés; il finit par les supplier de venir passer la nuit prochaine dans son logis. Trois d'entre eux y consentirent, non sans peine, quoiqu'ils fissent les braves.

Mais leurs mines s'allongèrent lorsque, peu de moments après leur entrée, ils entendirent au-dessus de leur tête le redoutable bruit. Mettant de côté tout amour-propre, ils laissèrent apercevoir la peur qui les étreignait à la gorge, et allaient abandonner le pauvre Pithou, lorsque survint le garde-champêtre, vieux soldat dont on connaissait le courage. Il entendit le bruit et, armé de son sabre, il monta résolûment les degrés du grenier, se promettant de chasser l'esprit, à moins, ajouta-t-il, qu'il ne vint de la part de Dieu. Pendant ce temps, Pithou et ses compagnons s'étaient mis en prière.

Après une recherche soigneuse dans tous les coins du grenier, le garde-champêtre descendit, déclarant qu'il n'avait rien trouvé. A l'instant le bruit recommença. — C'est une maison à désertier, dit-il en pâlisant, et tous sortirent en effet du logis maudit, sans en excepter Pithou, qui demanda asile à un voisin.

Le bruit de cet étrange événement parvint bientôt au curé; il alla voir Pithou, qui était entouré de ses voisins. — Rassurez-vous, mes enfants, leur dit-il; la volonté de Dieu ne se manifeste pas de cette manière. J'irai ce soir visiter la maison de Pithou, et je prie tous ceux qui l'ont accompagné hier de s'y trouver.

En effet, le curé y vint à l'entrée de la nuit, suivi par les trois voisins et par le garde-champêtre.

Au bout d'un quart-d'heure, le bruit recommença. Le bon curé fit une prière mentale, et, prenant une chandelle, il dit du ton le plus simple : — Voyons ce que c'est.

Les trembleurs de la veille le suivirent, persuadés qu'un esprit ne peut rien contre un prêtre. Dès qu'ils entrèrent dans le grenier, le bruit cessa. — Il faut, dit le curé, que la lumière effraie l'être qui fait le bruit. Emportez la chandelle, mes enfants, et ne remontez que lorsque je vous appellerai. Pithou et ses voisins, qui ne demandaient pas mieux, se hâtèrent d'obéir.

Le curé se blottit contre un mur et se tint immobile.

Au bout de quelques minutes, le bruit recommença presque à ses pieds. Il se baissa et, cherchant avec ses mains, il sentit une grosse boule qui roulait sur le plancher. Il s'en saisit et, élevant la voix, il cria : — Montez de la lumière! je tiens l'esprit!

A ce cri, Pithou et ses voisins se sentirent presque défaillir, mais ils finirent par monter, ayant le garde-champêtre à leur tête, et ils aperçurent le curé qui tenait une grosse bouteille de grès dans ses mains. — Il y a sans doute là-dedans, leur dit-il, un rat qui, y trouvant, il faut le croire, une nourriture abondante, s'y est engraisé de manière à n'en pouvoir sortir.

— Eh! mon Dieu, oui! s'écria Pithou, c'est dans cette bouteille que la défunte mettait l'orge de ses poules. Tenez, voilà la queue du rat qui passe par le goulot!

Un riche catholique est sur son lit de mort. Il se tourne vers le curé et lui dit d'une voix éteinte :

— Croyez-vous que si je laissais dix mille francs à l'église de ma paroisse, mon âme serait sauvée?...

Le curé se gratte la tête d'un air embarrassé, puis il répond :

— Je ne pourrais pas vous assurer la chose, mais ça vaut bien la peine d'essayer!

Coupé dans le numéro 93 de la *Feuille des avis officiels* du 21 novembre :

AVIS

La Société de la fromagerie de la Mauguettaz, près Yvonand, fera vendre son lait *pour cause de décès*, le 30 novembre, à 1 heure du jour, *pour y entrer immédiatement* jusqu'au 10 octobre 1880.

Point de journée aux aspirants.

Singulière rétractation. — Un acteur de talent donnait une représentation en province. Mal disposé, il jouait assez médiocrement une mauvaise pièce et fut outrageusement sifflé. Habitué aux applaudissements, il s'écrie avec colère :

— Imbéciles!

Et il quitte la scène.

— Des excuses! crie le public.

Le commissaire intervient; il faut satisfaire au vœu général.

L'acteur revient :

— Messieurs, je vous ai dit que vous étiez tous des imbéciles, c'est vrai. Je vous fais mes excuses, j'ai tort.

Et on l'applaudit chaleureusement.

Un monsieur. — En vérité, Madame, vous avez là un bien joli enfant.

La dame. — Ce cher petit! Et il est si bon, si doux, c'est la crème des enfants!

Le moutard, à part : — C'est peut-être pour ça que je suis tant fouetté...

Le mot de l'énigme publiée dans notre précédent numéro est : *Hameçon*. La prime a été gagnée par M. Aug. Vallotton, fils, à Vallorbes.

Enigme

D'un père lumineux je reçois la naissance,

Et tends toujours à monter vers les cieux.

Souvent je manque à l'indigence,

Et fais pleurer les plus heureux.

Souvent aussi l'ambitieux

N'obtient que moi pour récompense.

Prime : *Un joli calendrier à effeuiller.*

La 3^e série des **Causeries du Conteur** est sous presse. Nous espérons pouvoir servir MM. les souscripteurs dans le courant du mois.

Théâtre. — Tous les journaux font l'éloge de la représentation de jeudi, qui a été charmante, et où M. le Directeur Andraud s'est fait chaleureusement applaudir au double titre d'acteur et de chanteur. Puisse-t-il revenir souvent sur la scène.

Demain, **Latude** (célèbre prisonnier de la Bastille), drame en cinq actes. — *La Rose de St-Flour*, opérette. — *L'Ami Pépin*, vaudeville inédit, par un amateur. — Rideau à 7 h. 1/4.

L. MONNET